



## J'héberge un délinquant majeur, actuellement en prison

Par **lidounette**, le **19/03/2016** à **13:56**

Bonjour,

j'ai élevé mon petit fils. Il est orphelin de mère et n'a pas de père, j'ai donc été sa tutrice légale jusqu'à sa majorité. Il a 24 ans et il vit toujours chez moi. Il a un casier judiciaire qui commence à être long. Il est en ce moment en prison, il vient de prendre 8 mois ferme pour cambriolage et il avait 9 mois de sursis. Il a, entre autre séjour en prison, passé l'année 2013, il a travaillé un ans mais n'a jamais voulu payer, même pas un peu, les nombreuses amendes dues à ses condamnations, et infractions routières. Il ne s'est pas inscrit au chômage car il sait que l'argent arrivant sur son compte sera saisi.

Je suis à la retraite et je voudrai que ce soit lui qui paye ses bêtises. Je le nourris, paye le médecin, éventuellement lui achète des vêtements.

Il est menacé de saisie, ce qui ne l'arrête pas pour continuer ses trafics avec ses copains. Il dort le jour et traîne la nuit.

Je voudrais savoir ce que je risque à continuer à l'héberger dans ses conditions ? Est-ce que je risque d'être obligée de payer ses bêtises à sa place ?

Merci.

Par **morobar**, le **20/03/2016** à **09:11**

Bonjour,

Non ce risque n'existe pas.

Par contre les courriers, les ennuis...arriveront toujours chez vous tant que sa résidence y est domiciliée.